

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 290-CE-2139**

concernant l'émission de diplômes

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dixième réunion tenue le 2 juin 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** la résolution CET-6911 de la commission des études de l'Université du Québec à Chicoutimi;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Juan Salazar-Clavel,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

**DE RECOMMANDER** à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 290-CE-2140**

concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dixième réunion tenue le 2 juin 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les responsables de programmes;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Natalia Dankova,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'émettre les attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle – aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 290-CE-2141**

concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dixième réunion tenue le 2 juin 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les protocoles d'entente fixant les modalités d'association entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Renée Michaud,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

**DE RECOMMANDER** à l'Université du Québec à Montréal de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 290-CE-2142**

concernant l'émission de diplômes – Maîtrise en développement régional

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dixième réunion tenue le 2 juin 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 4.5 du protocole d'entente fixant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de Maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski;

**ATTENDU** l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par le responsable de programme;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par madame Renée Michaud,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme de Maîtrise en développement régional;

**DE TRANSMETTRE** la présente à l'Université du Québec à Rimouski en vue de l'obtention de la recommandation de la commission des études de cet établissement aux fins de l'émission des diplômes par l'Assemblée des gouverneurs.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 290-CE-2143**

concernant le projet de modification du certificat en informatique de gestion (4108)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dixième réunion tenue le 2 juin 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le projet de modification du certificat en informatique de gestion (4108);

**ATTENDU** la résolution 2011-CMI-06 du conseil de module de l'informatique tenue le 13 avril 2011;

**ATTENDU** la résolution INF 2621 de la 242<sup>e</sup> réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie tenue le 6 avril 2011;

**ATTENDU** le descriptif du cours *INFXXXI Réseaux sociaux* proposé en marge du projet de modification du certificat en informatique de gestion (4108);

**ATTENDU** l'extrait non confirmé du procès-verbal de la soixante-quatorzième réunion de la sous-commission des études;

**ATTENDU** la résolution 74-SCE-183 de la sous-commission des études;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Juan Salazar-Clavel,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet de modification du certificat en informatique de gestion (4108);

**D'AJOUTER** le cours *GTIXXX Gestion des processus d'affaires* à la liste des cours optionnels du certificat en informatique de gestion (4108) lorsqu'il sera adopté par les instances;

**D'INVITER** le module de l'informatique à produire, d'ici un an, un rapport à la sous-commission des études et à la commission des études sur les suites données aux recommandations 10, 11, 12, 14, 15, 17, 19, 20, 23 et 24;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'adopter les modifications proposées aux conditions d'admission du certificat en informatique de gestion (4108).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 290-CE-2144**

concernant la création et l'ajout de nouveaux cours de rédaction anglaise à la liste des cours optionnels en rédaction anglaise au baccalauréat en traduction et rédaction (7101) et au certificat d'initiation à la traduction professionnelle (4083)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dixième réunion tenue le 2 juin 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les résolutions du conseil du module des lettres proposant le retrait d'un cours optionnel et la création de quatre nouveaux cours en rédaction anglaise à ajouter à la liste de cours optionnels baccalauréat en traduction et rédaction (7101) et au certificat d'initiation à la traduction professionnelle (4083);

**ATTENDU** la résolution de l'assemblée du Département des études langagières adoptant la création et le contenu des cours *ANGXXX Rédaction anglaise - Intermédiaire I*, *ANGXXX Rédaction anglaise - Intermédiaire II*, *ANGXXX Rédaction anglaise - Avancé I* et *ANGXXX Rédaction anglaise - Avancé II*;

**ATTENDU** les descriptifs des cours *ANGXXX Rédaction anglaise - Intermédiaire I*, *ANGXXX Rédaction anglaise - Intermédiaire II*, *ANGXXX Rédaction anglaise - Avancé I* et *ANGXXX Rédaction anglaise - Avancé II*;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Natalia Dankova, appuyée par madame Lizanne Lafontaine,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la création des cours :  
*ANGXXX Rédaction anglaise - Intermédiaire I*  
*ANGXXX Rédaction anglaise - Intermédiaire II*  
*ANGXXX Rédaction anglaise - Avancé I*  
*ANGXXX Rédaction anglaise - Avancé II*

**D'APPROUVER** le retrait du cours *ANG1043 Rédaction anglaise* et l'ajout des cours *ANGXXX Rédaction anglaise - Intermédiaire I*, *ANGXXX Rédaction anglaise - Intermédiaire II*, *ANGXXX Rédaction anglaise - Avancé I* et *ANGXXX Rédaction anglaise - Avancé II* à la liste des cours optionnels du baccalauréat en traduction et rédaction (7101) et au certificat d'initiation à la traduction professionnelle (4083);

**D'APPROUVER** le remplacement du cours *ANG1043 Rédaction anglaise* par le cours *ANGXXX Rédaction anglaise - Avancé I* ou le cours *ANGXXX Rédaction anglaise - Avancé II* à titre de préalable au cours *TRA1243 Traduction anglaise I*.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 290-CE-2145**

concernant le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en travail social (3763 et 3563)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dixième réunion tenue le 2 juin 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

**ATTENDU** le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes;

**ATTENDU** le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en travail social (3763 et 3563);

**ATTENDU** l'avis externe du Bureau d'agrément;

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la 38<sup>e</sup> réunion du comité de programme de maîtrise en travail social tenue le 24 mars 2011;

**ATTENDU** l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la soixante-quatorzième réunion de la sous-commission des études;

**ATTENDU** la résolution 74-SCE-184 de la sous-commission des études;

**ATTENDU** la synthèse du dossier d'évaluation;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lizanne Lafontaine, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECEVOIR** le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en travail social (3763 et 3563);

**D'INVITER** le comité de programme de maîtrise en travail social à donner suite, au cours des six prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 290-CE-2146**

concernant une modification au descriptif du cours « *TRA1353 Traduction automatique et postédition* »

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dixième réunion tenue le 2 juin 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution UQO-DEL-11-99-319 du Département d'études langagières approuvant une modification au descriptif du cours « *TRA1353 Traduction automatique et postédition* »;

**ATTENDU** le tryptique présentant les modifications au descriptif du cours « *TRA1353 Traduction automatique et postédition* »;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Natalia Dankova, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification au descriptif du cours « *TRA1353 Traduction automatique et postédition* ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 290-CE-2147**

concernant l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs (programmes doctoraux)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dixième réunion tenue le 2 juin 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux cycles supérieurs;

**ATTENDU** les programmes dont l'Université du Québec en Outaouais a la pleine responsabilité académique, soit le doctorat en psychologie, le doctorat en sciences et technologies de l'information, et le doctorat en sciences sociales appliquées;

**ATTENDU** les recommandations formulées par le comité d'habilitation pour l'habilitation à la direction et à la codirection de thèses et d'essais doctoraux, en lien avec les programmes susmentionnés;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par madame Renée Michaud,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'HABILITER** pour les cinq prochaines années, soit jusqu'au trimestre d'été 2016 inclusivement, les personnes dont les noms sont présentés en annexe à la direction et à la codirection de thèses et d'essais doctoraux, selon les recommandations du comité d'habilitation.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 290-CE-2148**

concernant le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en éducation (3701-3503 (M.A.) et 3702 (M.Ed.))

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dixième réunion tenue le 2 juin 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais*;

**ATTENDU** le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes;

**ATTENDU** le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en éducation (3701-3503 (M.A.) et 3702 (M.Ed.));

**ATTENDU** la résolution 69-MEDU-07 extrait de la 69<sup>e</sup> réunion du comité de programme de la maîtrise en éducation approuvant le rapport d'autoévaluation;

**ATTENDU** la résolution 71-MEDU-01 extrait de la 71<sup>e</sup> réunion du comité de programme de la maîtrise en éducation qui entérine les recommandations finales;

**ATTENDU** l'extrait non-confirmé du procès-verbal de la soixante-quatorzième réunion de la sous-commission des études;

**ATTENDU** la résolution 74-SCE-185 de la sous-commission des études;

**ATTENDU** la synthèse du dossier d'évaluation;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Juan Salazar-Clavel, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECEVOIR** le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en éducation 3701-3503 (M.A.) et 3702 (M.Ed.);

**D'INVITER** le comité de programme de la maîtrise en éducation à donner suite, au cours des six prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 290-CE-2149**

concernant les regroupements des programmes par responsable de programmes et par comité de programmes

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dixième réunion tenue le 2 juin 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la création de programmes de deuxième cycle en gestion des entreprises collectives;

**ATTENDU** le projet de mise à jour des regroupements de programmes de cycles supérieurs par responsable de programmes et par comité de programmes;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration les regroupements des programmes par responsable de programmes et par comité de programmes, incluant la mise en place de la fonction de responsable des programmes de deuxième cycle en gestion des entreprises collectives, et du comité de programmes de deuxième cycle en gestion des entreprises collectives.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 290-CE-2150**

concernant une modification aux conditions d'admission du certificat en technologies de l'information (4802)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dixième réunion tenue le 2 juin 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la nécessité d'une mise à niveau en mathématiques adaptée aux besoins spécifiques des étudiants du certificat en technologies de l'information (4802);

**ATTENDU** la résolution 2011-CMI-04 du conseil du module de l'informatique proposant le remplacement du cours d'appoint *MAT0103 Mathématiques générales* par le nouveau cours *MATXXX Éléments de mathématiques pour l'informatique* à titre de condition d'admission au programme de certificat en technologies de l'information (4802);

**ATTENDU** la résolution du Département d'informatique et d'ingénierie adoptant le descriptif du cours *MATXXX Éléments de mathématiques pour l'informatique*;

**ATTENDU** le descriptif du cours *MATXXX Éléments de mathématiques pour l'informatique*;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Natalia Dankova,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la création du nouveau cours d'appoint *MATXXX Éléments de mathématiques pour l'informatique*;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration de remplacer le cours d'appoint *MAT0103 Mathématiques générales* par le nouveau cours *MATXXX Éléments de mathématiques pour l'informatique* à titre de condition d'admission au programme de certificat en technologies de l'information (4802).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 290-CE-2151**

concernant un avis au conseil d'administration relatif à une modification à la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* – composition du comité d'éthique de la recherche

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quatre-vingt-dixième réunion tenue le 2 juin 2011, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 6 de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* qui précise la composition du comité d'éthique de la recherche;

**ATTENDU** la demande formulée par le comité d'éthique de la recherche visant à faire passer de 4 à 6 le nombre de ses membres issus du groupe « personnes connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du comité »;

**ATTENDU** les résultats de la consultation menée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche relativement à cette question;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par madame Renée Michaud,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration de modifier la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* afin que l'article 6, fixant la composition du comité d'éthique de la recherche, se lise dorénavant :

Le CÉR est composé de onze (11) membres nommés selon la répartition suivante :

- six personnes connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du comité;
- une personne versée en éthique;
- une personne possédant une expertise juridique;
- deux personnes provenant de la collectivité desservie par l'UQO mais n'étant pas affiliée à cette dernière;
- une personne inscrite à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Luc Maurice  
Secrétaire général